

Subventions pour congrès

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer :

- 1 500 F à la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés du Doubs, pour l'organisation les 16 et 17 septembre dernier du Conseil National de la Fédération. Cette manifestation a regroupé 200 personnes à Micropolis.

- 2 500 F au Centre d'Argotologie de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines pour l'organisation au Kursaal, du premier colloque international d'argotologie du 13 au 15 octobre, qui réunira 200 personnes environ.

En outre, un certain nombre de prestations sont prises en charge par la Ville (décoration florale, panneaux d'exposition, fléchage, calicot, vin d'honneur).

Sur proposition de la 17ème Commission, le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord, la dépense, soit 4 000 F sera imputée au chapitre 961.4/657.52 code service 200 du BP de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte cette répartition.